



# LETTRE D'INFORMATION

## Mairie de Saint Laurent la Vernède

Madame, Monsieur,

Depuis maintenant huit ans, nous avons le plaisir de vous remettre, à la rentrée de septembre, cette lettre d'information qui retrace l'avancement des principaux dossiers en cours. L'année 2016, sera marquée par la construction de la caserne de gendarmerie, projet ô combien important pour la commune.

Bonne lecture.

### RENTREE SCOLAIRE

La rentrée scolaire s'est déroulée le jeudi 1er septembre. Les élèves de petite section de maternelle accompagnés par leurs parents, ont découvert leur école, la cour, les jeux, les enseignants..., une grande nouveauté pour eux. Les plus grands semblaient contents de retrouver leurs camarades.

Le nombre total d'élèves sur l'ensemble du regroupement pédagogique est de 117, en baisse par rapport à l'an dernier. Les élèves sont répartis en six classes comme suit : Petite et Moyenne Section de maternelle, CP/CE1 et CE2 à St Laurent, Grande Section de maternelle à La Bastide d'Engras, CM1 à Fontarèches et CM2 à La Bruguière. Il n'y a pas de changement chez les enseignants.

Les activités périscolaires restent gratuites pour les familles, l'organisation est la même que l'année dernière.

### CASERNE DE GENDARMERIE

Les travaux de construction se terminent dans les délais prévus par l'équipe de maîtrise d'œuvre d'Archi et Partenaires.

La livraison théorique de la caserne aux gendarmes est fixée au 16 octobre 2016 mais un délai supplémentaire sera certainement nécessaire pour que les entreprises puissent lever toutes les réserves. **Une demi-journée « Portes Ouvertes » est organisée le samedi 8 octobre entre 9h00 et 12h00**, pour permettre aux habitants de Saint Laurent d'apprécier la qualité et l'importance de cet investissement communal.

Les gendarmes et les élus encadreront cette visite guidée des locaux par petits groupes.

### AMENAGEMENT DE LA TRAVERSÉE DU VILLAGE

La dernière subvention demandée dans le cadre de la DETR vient d'être notifiée à la commune. Pour rappel, trois subventions ont été obtenues : 316.943 € du Conseil Départemental au titre de la co-maîtrise

d'ouvrage, 50.000 € de la Région « Occitanie » et 127.500 € de l'Etat par le biais de la DETR.

Ce qui représente un taux de subvention de l'ordre de 72 %.

Nous avons d'ores et déjà demandé au cabinet de maîtrise d'œuvre CEREG de finaliser l'étude du dossier en vue d'une consultation des entreprises au mois d'octobre.

Une réunion de présentation du projet aura lieu avant la fin de l'année. Les riverains de la tranche 1 et 2 seront invités à cette réunion qui sera également ouverte à tous les Saint Laurentais.

### MISE EN COMPATIBILITÉ DU PLU

Dans le cadre de la procédure de Mise en Compatibilité du PLU avec la carrière des Calcaires du Gard, située au Bois de Saint Laurent, une enquête publique s'est tenue du 7 juin au 7 juillet 2016 (procédure de régularisation de notre document d'urbanisme). A l'issue de cette enquête, le commissaire enquêteur, désigné par le Tribunal Administratif de Nîmes, a rendu un avis favorable au projet. Le Conseil Municipal a approuvé, le 26 juillet dernier, la Mise en Compatibilité du PLU et décidé de déclarer d'intérêt général la carrière. Pour rappel, la carrière est en exploitation depuis le mois de mai 2015.

Du point de vue juridique, une nouvelle requête en référé suspension a été déposée par les opposants auprès du Tribunal Administratif de Nîmes contre la mairie, dans le but d'obtenir l'annulation des délibérations du 26 juillet.

Le Tribunal Administratif, lors de l'audience du 7 septembre 2016, a débouté « l'Association de Défense des Vallées de la Tave et de la Veyre » et les autres opposants et les a condamnés à verser 1000 € à la commune.

### SYNDICAT DES EAUX ET ASSAINISSEMENT

Le schéma directeur d'eau potable et d'assainissement de la commune se poursuit. Les premières investigations ont été réalisées sur les réseaux eau potable et eaux usées par

le cabinet d'études CEREG. A la suite des plans de réseaux ont été réalisés.

Des problèmes de pressions ont été mis en évidence sur les hauteurs de Saint Laurent : La Guyon, au Nord-Ouest et Les Cadenèdes. Ces secteurs feront l'objet d'une attention particulière pour la poursuite d'étude afin de proposer une solution.

En parallèle, trois bilans de charges entrantes sur la station d'épuration ont été effectués pendant la période estivale. Ces mesures avec celles qui seront réalisées à l'automne vont permettre d'estimer le fonctionnement de la station. Dès lors le cabinet CEREG sera en capacité de proposer des solutions de réhabilitation de cet ouvrage.

## **MÉDIATHÈQUE**

Depuis le 01 janvier 2016, la communauté de commune Pays d'Uzès assure la compétence lecture publique pour la gestion de la médiathèque d'Uzès et l'animation du réseau des bibliothèques /médiathèques municipales.

La mise en réseau informatique des bibliothèques permet de mutualiser les moyens et d'offrir de nouveaux services au public, tels qu'un catalogue en ligne avec la possibilité de réservation des documents.

Sur le portail, vous trouverez : les nouveautés, coup de cœur, choix des sorties, cinéma, animations, expositions, concerts sur l'Uzège.

Une carte unique et gratuite est utilisable sur l'ensemble du réseau.

L'inscription est valable une année, la carte est délivrée sur présentation d'une pièce d'identité et justificatif de domicile datant de moins de trois mois. Le prêt est gratuit.

Bibliothèques / Médiathèques en réseau :

- BELVEZET
- FONS SUR LUSSAN
- LA BASTIDE D'ENGRAS
- LUSSAN
- ST LAURENT LA VERNEDE

La Médiathèque perçoit une dotation de la mairie de St Laurent la Vernède de 2 € par habitant. Elle accueille les groupes d'écoliers de notre commune, durant l'année scolaire, mais également les enfants du centre aéré.

**HORAIRES D'OUVERTURE :**

- Mardi de 14h à 18 h
- Mercredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h

**Renouvellement des journées DON de LIVRES :**

- Le samedi 17 septembre de 09 h à 17h
- Le dimanche 18 septembre de 10 h à 12 h

Pour plus de renseignements, rendez vous sur : [www.lecturepaysduzes.cassioweb.com](http://www.lecturepaysduzes.cassioweb.com)

## **BORNES TEXTILES**

Deux bornes, destinées à recevoir vêtements, textiles et articles de maroquinerie, ont été installées près de la salle polyvalente (côté Est).

N'hésitez pas à les utiliser en respectant les consignes et en déposant les textiles dans des sacs fermés, afin d'en faciliter la récupération.

Il est rappelé que ces bornes sont exclusivement réservées à l'apport de **vêtements, linge de maison, chaussures** (liées par paire), **et articles de maroquinerie**, le tout non souillé ou mouillé.

Après récupération, ces articles sont triés, soit pour être réutilisés soit pour être recyclés.

## **CHANGEMENTS DANS LES COMMERCES**

Le 1er octobre prochain, des changements de propriétaires vont s'opérer à l'épicerie et au café restaurant. En effet, M. Pierre PICHAVANT va succéder à M et Mme FAUCHET, qui partent à la retraite et M. Laurent AYNARD et Mme Sonia NOWAK vont remplacer Mme Sylvie PESENTI qui se dirige vers d'autres horizons professionnels.

Nous souhaitons beaucoup de réussite aux nouveaux commerçants et une bonne et heureuse retraite à M. et Mme FAUCHET.

## **AGENDA DE L'AUTOMNE**

### **Don de livres**

Samedi 17 septembre de 9h à 17h et le dimanche 18 septembre de 10h à 12h : romans, biographies, documentaires, revues, jeunesses seront offerts au public.

### **Journées européennes du Patrimoine**

Les 17 et 18 septembre après-midi, l'association « Fort de St Laurent Histoire et Patrimoine » et la Paroisse organisent des visites du Fort et de l'Eglise.

### **Concert Gospel**

Dimanche 18 septembre à 17h00, l'association « Fort de St Laurent Histoire et Patrimoine » propose un concert gospel dans l'Eglise avec « Les Chor'Amis ». Libre participation.

### **Théâtre**

Samedi 24 septembre à la salle polyvalente à 20h30, La compagnie du Chat Blanc propose la pièce de théâtre : « L'hôtel du diable ». Entrée libre.

### **Opération brioches**

Les 08 et 09 octobre de 8h à 12h, vente annuelle de brioches, place du Monument aux Morts, au profit de l'Adapei.

### **Loto**

Dimanche 20 novembre à 14h30, à la salle polyvalente, loto de l'association des Aînés de la Vernède.